

ANNONCE CONCESSION

La Commune de LA BRESSE (88250) lance une procédure de délégation de service public, selon les dispositions des articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'objet de la concession concerne l'exploitation du bar restaurant grill « La Passerelle » situé au sein du complexe piscine loisirs des Proyes. Sa durée est de 5 ans, à compter du 1^{er} décembre 2017.

Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner, notamment pour le dossier de candidature, auprès de la Mairie de LA BRESSE Service des Marchés Publics, Tél. 03 29 25 40 21 ; Email : marchespublics@labresse.fr.

La date limite de remise des candidatures est le 29 juin 2017 à 12 heures.